



Sommaire

Fusions / Réorganisation UAT, SCO, UI : Les services en plein chamboulement	1
Restauration / Vie du CSE et point ASC : Mirage Oh beau Mirage.....	2
Déménagement de l'Etat-Major à St Mauront : Adieu les DOCKS.....	2

Fusions / Réorganisation UAT / SCO / UI : les services en plein chamboulement

En 2018 avec l' « Ancrage Territorial » Orange s'engageait à maintenir le nombre d'unités opérationnelles en région pour assurer notre présence sur tout le territoire. 2 ans après, dans un contexte de crise sanitaire et de réorganisation Concerto on nous présente un projet de fusion des UAT et SCO qui les fait passer de 14 à...5 au niveau national et de 3 à 1 au niveau local dont l'objectif principal va être de contribuer aux orientations du plan Engage2025 avec, entre autres, une réduction des effectifs de plus de 12% / an. Une transformation est également en cours à l'UI Auvergne Rhône Alpes. Elle concerne les services conduite d'activité et Cellule Expertise client. L'objectif est de créer des équipes plus robustes dans les 3 principales villes de la Région (Clermont, Lyon et Grenoble) mais avec des conséquences sur les salariés qui pour certains d'entre eux vont devoir changer d'activité.

Position de la CFE-CGC :

En Novembre, les élus du CSE, à l'unanimité, ont demandé à la Direction que la consultation du dossier de fusion des UAT / SCO ne se fasse que début Janvier, après que le rapport d'expertise demandé en CSEC soit rendu. La Direction a tenté une nouvelle fois un passage en force du dossier dès le mois de Décembre. Les élus ont voté le report du point concernant la réorganisation de l'Unité Service Clients et ne se sont pas exprimés au sujet du projet d'évolution de la Conduite d'Activités et Cellule Expertise Clients de l'Unité d'Intervention Auvergne Rhône Alpes. La CFE-CGC Orange estime qu'un autre projet utilisant les compétences en place, sans changement d'activité est possible.

Les élus ont attiré une nouvelle fois l'attention de la Direction sur les RPS encourus par la mise en place des projets proposés. Une demande de bilatérale avec la Direction a été faite concernant la fusion UAT/SCO afin d'exposer les revendications de la CFE-CGC Orange sur le sujet dans l'intérêt des salariés, la défense de leur pouvoir d'achat ainsi que le maintien de conditions de travail décentes. Concernant la réorganisation de l'UI AURA, la CFE-CGC estime qu'un autre projet qui permet aux personnes de conserver leur métier sur leur site est possible et meilleur pour l'entreprise et les salariés. Les compétences seraient selon nous mieux utilisées et cette alternative éviterait les changements de métier imposés qui ne créent que du mal être et accentue les RPS.



Restauration 2019 / Vie du CSE et point ASC : Mirage Oh beau Mirage !!

La CFE-CGC s'inquiète d'une nouvelle baisse de l'ordre de 943 repas/jour servis dans les cantines d'Orange, ce qui a un impact non négligeable sur les frais de restauration. Une baisse déjà conséquente en 2018 de plus de 1000 repas/jour a eu lieu. En effet, moins on sert de repas, plus les coûts fixes par repas augmentent et plombent le montant des subventions des CSE.

Position de la CFE-CGC :

Les élus de la CFE-CGC Orange demandent que chaque salarié Orange ait le choix entre titre restaurant ou cantine, pour plus d'équité. La crise sanitaire révèle les limites de la gestion de la restauration aux mains de la Direction. Dans les CSE gérés par la CFE-CGC Orange les salariés ont pu avoir leurs tickets restaurant sans aucune difficulté,

confinement ou pas. Les élus CFE-CGC Orange ont proposé en séance que la gestion de la restauration ne soit plus aux mains de l'entreprise. L'intégralité des autres OS a refusé.

Par ailleurs, les élus CFE-CGC Orange estiment qu'Orange se doit d'arrêter de facturer les loyers pour la mise à disposition des restaurants et des cuisines comme le font les autres entreprises du CAC 40. Cette demande est restée sans réponse de la part de la Direction.

Concernant les ASC, les élus de la CFE-CGC Orange se sont abstenus. La vision de la politique en place ne correspond pas à celle de notre syndicat.

Déménagement de l'Etat- Major à St Mauront : Adieu les DOCKS !!

Position de la CFE-CGC :

Les élus ont mandaté la CSSCT DO Moyens Propres afin d'analyser les impacts sur les conditions de travail, la santé des salariés concernés par ce projet de déménagement. Il est important qu'une étude acoustique soit faite en amont du déménagement puis à 6 mois après l'installation. Cette étude devra intervenir sur plusieurs jours différents de la semaine.

La Direction fera un sondage pour recueillir l'avis des salariés.

Les élus CFE-CGC Orange ont demandé à la Direction qu'elle fasse une analyse des besoins des salariés par métier. Les équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmières etc...) doivent être informées et consultées sur le projet de relocalisation.

La commission handicap sera saisie pour analyser les accès aux bâtiments des Personnes à Mobilité Réduite.

Les élus de la CFE-CGC Orange vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et vos proches. Nous serons plus que jamais à vos côtés en 2021.



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [CFE-CGC DO Sud Est](#)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

